

INFORMATION FFM

14 AVRIL 2020



COVID-19 : CONFINEMENT PROLONGÉ JUSQU'AU 11 MAI 2020

Suite à l'allocution du Président de la République en date du 13 avril dernier, le confinement visant à lutter contre la pandémie de Covid-19 est prolongé jusqu'au lundi 11 mai prochain sur le territoire national.

Durant cette nouvelle phase et à l'image des précédentes semaines, la Fédération Française de Motocyclisme reste en alerte et vous garantit la continuité de ses services à travers sa cellule de veille que vous pouvez contacter à l'adresse suivante :

veille-siege@ffmoto.com

La FFM, ses élus, ses ligues, ses Comités Départementaux et ses Moto-Clubs sont pleinement mobilisés pour préparer la reprise de ses activités en fonction des modalités de dé-confinement qui s'appliqueront au sport motocycliste.

Restons mobilisés jusqu'au bout !
Prenez soin de vous et de vos proches en restant chez vous.

Information FFM - Modalités de remboursement des engagements, licences "une manifestation", pass circuit.

S'agissant du remboursement des engagements des pilotes pour des épreuves de Championnats de France, de Championnats de Ligues, de roulages ou d'entraînements qui font l'objet d'une annulation liée à la situation sanitaire Covid-19, la Fédération a mis en place les procédures suivantes :

Concernant les engagements aux épreuves :

- Pour les engagements sur les épreuves de Championnats de France, le remboursement sera effectué par virement bancaire prochainement sans frais
- Pour les engagements sur les épreuves de Championnats de Ligue, les pilotes doivent se rapprocher de la Ligue concernée
- Pour les engagements sur les épreuves hors Championnats de France ou hors Championnats de Ligue, les pilotes doivent se rapprocher du Moto-Club organisateur

Concernant les licences « une manifestation » :

- Pour les licences « une manifestation » souscrites pour des épreuves annulées, celles-ci seront remboursées par virement bancaire prochainement

Concernant les Pass circuit :

- Pour les pass circuits souscrits pour des roulages ou des entraînements annulés, le remboursement sera effectué par virement bancaire prochainement